Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 30 (1966) **Heft:** 117-118

Artikel: La disparition de l'ancien français moillier < mulierem

Autor: Maczak, Witold

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399378

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA DISPARITION DE L'ANCIEN FRANÇAIS MOILLIER < MULIÈREM

Ce qu'on peut reprocher à différents travaux linguistiques, c'est qu'ils ne considèrent que des cas plus ou moins isolés au lieu d'envisager la réalité linguistique à travers le nombre le plus grand possible des faits. Les conséquences de cette attitude sont les suivantes :

1° L'exposé de faits linguistiques manque souvent d'homogénéité. Exemple. Il est facile de noter que l'ordre dans lequel sont énumérés les noms de catégories grammaticales comporte aussi bien des convergences que des divergences. D'une part, on énumère toujours le singulier avant les autres nombres, le présent avant les autres temps, l'indicatif avant les autres modes, le nominatif avant les autres cas, le positif avant les autres degrés, les cardinaux avant les ordinaux, etc. D'autre part, il y a des différences dans l'énumération des cas autres que le nominatif ou des nombres autres que le singulier : par exemple, certains manuels mettent les formes du duel après celles du singulier, tandis que les autres les mettent après celles du pluriel. Les divergences de cette sorte s'expliquent tout bonnement par le fait que les linguistes résolvent la question de l'ordre des catégories grammaticales de cas en cas sans se soucier de ramener l'énumération des catégories linguistiques à un seul principe. Or si nous nous posons la question (que les linguistes ne se posent pas) de savoir de quoi dépend l'ordre dans lequel sont énumérées la plupart des catégories grammaticales, nous noterons facilement que cet ordre est le plus souvent motivé par la fréquence d'emploi : le singulier, le présent, l'indicatif, le nominatif, le positif, les cardinaux sont plus souvent employés que respectivement les autres nombres, les autres temps, les autres modes, les autres cas, les autres degrés et les ordinaux. Il en résulte que si l'on voulait énumérer toutes les catégories linguistiques conformément à un même principe, le duel devrait être mentionné après le pluriel, qui est plus souvent employé, tandis que les cas autres que le nominatif devraient être énumérés dans l'ordre qui correspond à leur fréquence d'emploi dans une langue donnée. De même, vu que la troisième personne est plus souvent employée que les autres, elle devrait être mentionnée à la première place.

- 2º Plus d'un ouvrage linguistique n'est qu'un répertoire de faits sans la moindre généralisation. Exemple. Le plus souvent, les grammaires historiques ne font qu'enregistrer un à un des changements analogiques sans tenter de les expliquer, de sorte qu'on a l'impression que le développement analogique a un caractère fortuit et chaotique. En réalité, il suffit d'examiner quelques milliers de changements analogiques pour voir que la plupart se ramènent à quelques types fondamentaux, que l'évolution analogique de n'importe quelle langue est gouvernée par quelques lois simples '.
- 3° Certaines généralisations linguistiques sont fausses parce qu'elles s'appuient sur un nombre trop restreint de cas. Exemple. On divise les mots en toniques et atones (proclitiques ou enclitiques). On tient pour atones certains pronoms, articles, prépositions, conjonctions et verbes auxiliaires, tandis que tous les autres mots sont considérés comme toniques. Cette distinction est basée sur certaines homonymies du type à voir = avoir, de voir = devoir, la lande = Lalande, mon seigneur = monseigneur, dans lesquelles des groupes de mots, à condition qu'ils soient prononcés sans pause, ne diffèrent pas de mots uns. Mais il suffit d'examiner un nombre plus important d'exemples pour voir que la division des mots en toniques et atones n'est pas fondée. Les pronoms l'on et la doivent être atones, tandis que le nom de famille Long et le verbe vois doivent être toniques, et pourtant il existe des homonymies du type l'on vient = Long vient, vois-la = voilà. La seule explication de ces homonymies, qui contredisent la division traditionnelle des mots en toniques et atones, est que « l'enclise » et la « proclise » ne sont que des cas particuliers du principe général suivant lequel, dans un groupe de deux mots, il n'arrive jamais que les deux mots soient accentués également: en réalité ou bien le deuxième ou bien le premier mot est toujours accentué plus fortement que l'autre. Ce principe explique aussi bien les homonymies du type à voir = avoir que celles du type vois-la = voilà. Le fait qu'un mot faisant partie d'un groupe de deux mots et étant plus faiblement accentué que l'autre est parfois homonyme

^{1.} Cf. nos manuels Phonétique et Morphologie historiques du français, Łódź — Varsovie — Cracovie, 1962, ainsi que Polska fonetyka i morfologia historyczna, Łódź, etc., 1965.

avec la partie atone d'un seul mot dépend non pas du caractère syntaxique du mot (il peut être aussi bien une préposition comme à ou un verbe comme *vois*), mais uniquement du nombre de ses syllabes et de sa position à l'intérieur du groupe de deux mots ¹.

En admettant donc comme principe que, pour un cas particulier, on ne devrait jamais se borner à l'étudier isolément, mais toujours tenir compte de ses relations avec le nombre le plus grand d'autres faits linguistiques, passons à l'examen du petit problème qu'est la disparition du nom ancien français de la femme. A ce sujet, M. v. Wartburg écrit dans FEW, s. v. femina, ce qui suit: « Es fällt auf, dass der schwund von moillier « ehefrau » zu einer zeit einsetzt, da das auslautende -r verstummte, zu einer zeit also, da moillier mit dem part. perf. von mouillier « befeuchten » lautlich zusammenfallen musste. Es mochte wohl anlass zu losen spässen geben, wenn ma moillier gleich lautete wie ma mouillée; dadurch entstand die neigung, dem worte auszuweichen, und so mochte femme als nächstliegendes wort dieser bed. sich bemächtigen ».

Cette opinion est, à juste titre, critiquée par L. Spitzer ² doué dans le cas présent d'une meilleure intuition : « Lächerlich ist die Erklärung v. Wartburgs, s. v. femina, dahingehend, daß ma moillier zur Zeit der Verstummung des -r mit * ma mouillée zusammengefallen wäre : diese Obszönität ist ganz dem Hirn des Buchstabenphilologen entsprungen! Ein Fall wie der von Jaberg s. z. vermutete Schwund von (cuniculus >) frz. conil, conin 'Kaninchen' wegen con ist doch ganz anders geartet : hier störte ein existierendes, allbekanntes obszönes Wort: *mouillée als obszönen Ausdruck gibt es gar nicht. Und wenn schon moillier sittlich gefährdet war, warum wurde als Heilmittel das -r nicht beibehalten wie (cuiller)? »

Mais ce qui a échappé à l'attention de ces deux éminents romanistes, c'est le fait que le r ne s'est jamais amuï dans le substantif a. fr. moillier. Il suffit de consulter la grammaire historique de Nyrop pour s'en convaincre. « R final, dit Nyrop 3, s'est amuï dans les infinitifs en -er (are) et dans la plupart des substantifs ou adjectifs en -ier ou -er (arium): donner, aimer, parler, chercher, chevalier, premier, papier, foyer, berger, léger, oranger, cocher, rocher, etc. Aux siècles précédents, l'amuïssement du r final était encore plus général et embrassait aussi les désinences -ir (ire), -oir (-orium)

^{1.} Cf. une série de nos articles sur l'accentuation des groupes de mots dans Jezyk Polski ainsi que dans le Bull. de la Soc. Polonaise de Ling. de 1952-1953.

^{2.} L. Spitzer, Span. mi oislo 'meine Frau', Rom. Forsch., 61, 1948, p. 25-26.

^{3.} Kr. Nyrop, Gramm. Hist. de la l. fr., I, Copenhague, 1899, p. 293-294.

et -eur. La prononciation $b\hat{a}ti(r)$, couri(r), fini(r), mouri(r), plaisi(r), etc. était générale au grand siècle... Oir devenait -oi dans quelques substantifs polysyllabiques. On a dit dortoi(r), miroi(r), mouchoi(r), tiroi(r), etc. Eur devenait -eu dans les noms qui ont maintenant un féminin en -euse; on prononçait acheteu(r), coureu(r), menteu(r), mangeu(r), porteu(r), réveu(r), sauteu(r), etc. Rappelons enfin monsieur dont le r est muet depuis longtemps...»

On se demande pourquoi deux éminents linguistes du xxe siècle semblent ignorer ce que savait déjà un de leurs confrères du siècle précédent. La réponse est simple : c'est que Nyrop, tout en enregistrant consciencieusement des faits, se souciait peu de les ramener à un dénominateur commun, ce qui fait que ses constatations relatives à l'amuïssement de r final, pour précises et vraies qu'elles soient, sont un peu difficiles à retenir. Nyrop ne s'est jamais posé la question de savoir s'il n'y avait pas quelque chose qui soit commun à tous les mots à r final amuï ou si l'amuïssement de r final n'est pas un cas particulier d'un phénomène plus général. Bref, Nyrop ne voyait qu'une masse de faits isolés sans en avoir une vue d'ensemble. Et pourtant, s'étant décidé une fois à abandonner un point de vue étroit et à adopter une manière de voir les choses plus large, plus synthétique, il est facile de noter qu'il y a un lien qui unit tous les mots à r final amuï. Ce lien n'est autre chose que la grande fréquence d'emploi. Examinons les cas mentionnés par Nyrop. Le r final s'est amuï:

```
1º dans monsieur;
```

- 2° dans les suffixes de l'infinitif $-er < -\bar{a}re$ et $-ir < -\bar{i}re$;
- 3° dans les suffixes nominaux -er, -ier < -ārium, -eur < -ōrem et -oir < -ōrium.

Il est évident que le mot *monsieur* est des plus souvent employés comme il est évident que les suffixes, qui apparaissent dans différents mots, sont plus souvent employés que la grande majorité des radicaux, ce qui explique la différence entre aim-e(r), coch-e(r), qui sont des mots à suffixes, et $amer^{\tau}$, cuiller, qui ne le sont pas. Enfin, quand on compare d'une part les suffixes $-er < -\bar{a}re$ et -er, $-ier < -\bar{a}rium$ et d'autre part $-ir < -\bar{a}rium$ et d'autre part $-\bar{a}rium$ et d'autre p

^{1.} Dans son *Dictionnaire étymologique*, M. v. Wartburg répète, après Meyer-Lübke, que le maintien de r dans amer est dû à l'analogie du féminin amère. Nous avons attiré l'attention sur la fausseté de cette explication dans notre compte rendu du *Dictionnaire* publié dans *Beitr. z. r. Phil.* de 1964.

- $\bar{\imath}re$, -eur < - $\bar{o}rem$ et -oir < - $\bar{o}rium$, on voit que l'amuïssement de r l'a emporté dans les premiers, qui sont plus souvent employés que les derniers.

Une fois reconnu le lien entre l'amuïssement de l'r final et la fréquence d'emploi, il sera bon de voir s'il n'y a pas de rapport entre les mots français à r final amuï et les mots d'autres langues à sens semblable.

En ce qui concerne monsieur (devenu dans la langue familière même m'sieu), commençons par rappeler que c'est une forme abrégée de monseigneur. Le rapport entre la forme réduite monsieur et la forme pleine monseigneur se retrouve dans beaucoup de langues dans les mots signifiant « monsieur », cf. les faits suivants:

en italien, il y a sor et signore;

en espagnol, il y a don et dueño, qui lui-même présente déjà un abrégement, cf. hominem > hombre, fēminam > hembra en face de sueño < somnum, ce qui veut dire que dominum doit s'être réduit irrégulièrement à domnum pour aboutir à dueño; il y a aussi usted et vuestra merced :

en provençal, il y a eu en et don (d'ailleurs, le développement de dominum en français n'a pas été normal non plus, cf. le toponyme Dampierre à côté de Dompierre);

en anglais, il y a mister et master;

en allemand, il y a Herr et le comparatif hehrer;

en russe, il y a sudar' et gosudar' (lui-même abrégé de gospodar'); sudar', à son tour, se réduisait à -s, cf. da-s « oui, monsieur »;

en polonais, il y a pan et żupan, si l'on admet l'étymologie de Brückner.

En ce qui concerne l'amuïssement de r dans le suffixe de l'infinitif, c'est un fait qui n'est nullement limité au français. On le trouve également en provençal et en catalan, dans des dialectes italiens, dans une partie des parlers rhétoromans et en roumain. Pour cette dernière langue, il est bon de noter qu'il y a là, à côté de formes verbales du type cînta, des substantifs du type cîntare; le r a disparu dans les formes de l'infinitif, qui sont plus souvent employées, tandis qu'il s'est maintenu dans les formes substantivées, qui sont d'un emploi moins fréquent.

Ce qui mérite l'attention, c'est qu'on trouve aussi la réduction irré-

^{1.} Même si usted est le résultat d'une contamination de vuestra merced avec l'arabe 'ustāļ, cf. G. Krotkoff, A Possible Arabic Ingredient in the History of Spanish usted, RPh, XVII (1963), p. 328-332, on a affaire à une réduction irrégulière de vuestra merced.

gulière du sustixe de l'infinitif en dehors des langues romanes, par exemple dans les langues slaves, où le sussixe de l'infinitif -ti perd son i en russe, en polonais, en tchèque, en sorabe, etc., bien que le i final se maintienne normalement dans ces langues. En bulgare, le sussixe -ti est même complètement tombé.

Enfin, en ce qui concerne l'amuïssement de -r dans les suffixes nominaux, il n'est pas non plus propre au français. Le r de -ōrium tombe irrégulièrement dans les parlers de l'Italie septentrionale et de la Suisse, celui de -ārium dans les mêmes dialectes et en outre en provençal.

Une fois recueillis tous ces faits, on peut se poser une quantité de questions. Serait-ce vraiment par hasard que le r s'est amuï dans le mot souvent employé monsieur, tandis qu'il s'est maintenu dans le rare monseigneur? Serait-ce par hasard que le r a disparu de la nombreuse 1re conjugaison, tandis que, après certaines hésitations, il a fini par se conserver dans la peu nombreuse 2^e conjugaison? Serait-ce par hasard que le r est tombé dans tous les dérivés en -ārium, qui sont fréquents, tandis qu'il s'est maintenu (à quelques exceptions près, dont il est question ci-dessous) dans les dérivés en -ōrem et -ōrium, qui sont plus rares? Serait-ce par hasard que l'amuïssement de l'r final a lieu aussi dans d'autres langues romanes, et cela plus ou moins dans les mêmes catégories de mots qu'en français? Serait-ce par hasard que l'infinitif roumain perd son r, tandis que le substantif verbal, moins souvent employé que l'infinitif, le conserve ? Serait-ce enfin par hasard que les mots qui présentent dans les langues romanes la chute irrégulière de -r final, donc une réduction extraordinaire de leur volume, ont souvent pour équivalents, dans les langues germaniques ou slaves, des mots qui présentent, eux aussi, un abrégement irrégulier?

Nous ne le croyons nullement. A notre avis, tous les faits mentionnés s'expliquent de la même façon. Cette explication, résumée au maximum, est la suivante. Il existe une loi synchronique concernant le rapport entre la grandeur des éléments linguistiques et leur fréquence d'emploi : les éléments linguistiques plus souvent employés sont, en général, plus petits que les éléments plus rarement employés. Voici quelques exemples d'éléments phonétiques, graphiques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux : la sourde p— la sonore p0 (p1 sonorité), la minuscule p2 la majuscule p3, le mot simple p4 sonorité), la construction à l'infinitif sans préposition p6 dois partir — la construction à l'infinitif avec préposition

je suis obligé de partir, le mot plante — le mot rhododendron. On voit que les éléments linguistiques cités à la première place sont plus petits et plus souvent employés que ceux mentionnés à la deuxième place. La loi synchronique qui vient d'être illustrée par ces exemples a pour pendant une loi diachronique d'après laquelle les éléments linguistiques dont la fréquence d'emploi augmente diminuent de volume. Supposons que, dans une langue, la longueur moyenne des mots qui constituent, au point de vue de la fréquence d'emploi, le premier mille, est de 4 phonèmes, tandis que la longueur moyenne des mots qui constituent le sixième mille est de 7 phonèmes. Or si un mot du sixième mille augmente tellement d'emploi qu'il passe du sixième mille au premier, il tend à s'abréger pour atteindre la grandeur moyenne du premier mille. Cet abrégement peut être non seulement de nature graphique (Deux Chevaux > 2 CV), morphologique (télévision > télé) ou syntaxique (chemin de fer métropolitain > métropolitain), mais aussi, ce qu'on n'a pas su jusqu'ici, de nature phonétique (chanter > chante(r)). Bien entendu, les abrégements phonétiques s'appliquent à tous les éléments linguistiques, que ce soient des mots, des groupes de mots ou des morphèmes, comme c'est le cas de l'amuïssement de l'r final, qui, à l'exception de monsieur, n'a lieu que dans des morphèmes 1.

Si les deux éminents romanistes ne se sont pas rendu compte de ce que le r ne s'est jamais amuï dans moillier, c'est non seulement parce que Nyrop était penché plutôt vers l'analyse que vers la synthèse, mais surtout parce que la linguistique de nos jours, pour paradoxal que cela puisse paraître, est en réalité encore moins intéressée par une vue synthétique des faits de langue qu'elle ne l'était aux temps de Nyrop. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer le passage cité ci-dessus de Nyrop avec ce qu'on peut trouver sur l'amuïssement de l'r final dans un traité récent de phonétique historique 2 :

- P. 663. ... exemple pour la 2e moitié du XIIe siècle et le XIIIe:
- -r > O: verser: a escriés (Octavian).
- P. 664. Dans les Rôles de Taille parisiens de 1292, on note... Nicolas le gantié (= gantier), Robert le cordouanié (= cordouanier), Colin le batelié

^{1.} Pour plus de détails sur le développement phonétique irrégulier dû à la fréquence d'emploi, v. nos manuels mentionnés ci-dessus ainsi que nos communications aux X° et XI° Congrès internationaux de Linguistique Romane.

^{2.} P. Fouché, Phonétique historique du français, t. 3., Paris, 1961.

(= batelier)... En 1582, H. Estienne note que le peuple de Paris... dit mestié, papié, plaisi, resveu...

P. 668. [Dans les plurisyllabes] -r précédé de voyelle palatale non-arrondie > O: infinitifs en -er sans [r] Duez; infinitifs substantivés en -er sans [r] Vaugelas; substantifs en -er sans [r] Duez; cuiller sans [r] Duez; — substantifs en -ier sans [r] Behourt (1620); dernier sans [r] Duez (d'une manière générale dans la conversation, dit-il) —, terroè pour terroir Péletier (1549), miroir, mouchoir sans [r] Duez; etc.

Remarque. — Mais r final s'est conservé dans les infin. en -oir et dans amer, enfer, sous l'influence des monosyllabes choir, voir, fer, mer.

P. 669. Pour les mots terminés en -eur ou -ieur, les grammairiens du xvie et du xvie siècle indiquent pourtant des prononciations sans [r]; cf. rapineux... Mais il s'agit probablement ici de formes analogiques du pluriel où l'r était tombé devant l's final: menteu(r)s a déterminé menteu(r). Certaines d'entre elles se sont conservées jusqu'à aujourd'hui, à côté des formes étymologiques avec [r]; cf. faucheux et faucheur, péteux et péteur, couvreux et couvreur. Piqueur se prononce [pikæ] dans la langue des veneurs. Enfin, monsieur se dit [mæsjæ].

La première chose qui saute aux yeux, c'est que Nyrop traite de l'amuïssement de l'r final dans un seul passage, tandis qu'ici les renseignements là-dessus sont dispersés sur quatre pages différentes, ce qui, loin d'être dû au hasard, est un résultat du fait que le schéma de l'exposé adopté dans ce traité diffère diamétralement de celui, simple et clair, adopté par Nyrop. Bien entendu, il est plus difficile de se rendre compte de la nature d'un phénomène quand les données qui s'y appliquent sont dispersées que quand elles sont réunies. Voilà ce qui a empêché l'auteur du traité de se rendre compte des faits suivants:

- 1º L'amuïssement de l'r final n'a rien à voir avec la division des mots en monosyllabes et polysyllabes: d'une part dans monsieur l'r est muet même quand ce mot est prononcé comme monosyllabe, d'autre part dans les mots comme amer ou enser on prononce l'r bien que ces mots soient polysyllabiques.
- 2° L'amuïssement de l'r final n'a rien à voir avec le caractère palatal non-arrondi de la voyelle précédente, étant donné qu'il arrive aussi après eu, cf. faucheux, monsieur.
- 3° Il est vrai que certaines consonnes tombent devant s, cf. $b \alpha u f b \alpha u f s$, mais que la chute de f soit due à un développement phonétique régulier est prouvé par le fait que la labiale est traitée d'une manière

identique dans les formes verbales comme avons — as, devons — dois. Par contre, l'amuïssement de l'r final dans menteurs ne peut pas être régulier, vu que l'r ne tombe jamais devant s dans les formes verbales du type requiers.

Somme toute, étant donné que l'amuïssement de l'r final est un cas du développement phonétique irrégulier qui n'apparaît, à l'exception de monsieur, que dans quelques suffixes, tandis que moillier (ou plutôt mouiller, si l'on pense à la forme de la fin du moyen âge) < mulierem est un substantif sans suffixe, il est impossible que son r final se soit jamais amuï et que la disparition du nom ancien français de la femme soit due à une homonymie avec le participe passé mouillée. Il est vrai que les formes françaises du suffixe -ārium ont été introduites, par analogie, dans certains mots comme papier pour papyrum, métier pour ministerium, singulier pour singulārem, particulier pour particulārem, Alger, etc., mais il n'y a aucune raison pour l'admettre dans le mot continuant mulierem, d'autant plus que M. v. Wartburg, lui aussi, postulant l'homonymie moillier < mulierem = mouillée, ne l'admet pas.

Witold Mańczak.

^{1.} N. Duez, Le vray et parfait guidon de la langue françoise, Amsterdam, 1662, p. 56. 2. Kr. Nyrop, o. c., p. 171.